



La section française de l'Association des Juristes Franco-Britanniques  
(« AJFB-France ») est heureuse de vous convier à son

## Dîner annuel

**Qui se tiendra le jeudi 30 mars 2017 à 20 heures**  
**A la Maison du Barreau, Hôtel de Harlay**  
*2 rue de Harlay, 75001 Paris*

L'AJFB-France constitue aux côtés des sections d'Irlande du Nord, d'Ecosse et d'Angleterre et du Pays de Galles, l'Association des Juristes Franco-Britanniques / Franco-British Lawyers Society (AJFB/FBLS). L'AJFB/FBLS est présidée par le Bâtonnier Bernard Vatier.

**Sir Richard AIKENS**, ancien juge à la Court of Appeal of England and Wales, sera l'invité d'honneur de ce dîner et y interviendra pour évoquer la question lancinante du Brexit.

*R.S.V.P. (Nombre de places limité) - Tenue de ville (port de la veste et de la cravate requis)*



Validation au titre de la formation continue EFB : 2 heures

Attendance will qualify for 2 hours CPD

### **Bulletin (et, le cas échéant, le règlement par chèque)**

**à retourner avant le 18 mars 2017**

**à l'AJFB c/o Katherine Lisfranc**

**9 Boulevard Bourdon, 75004 Paris ou [ajfb.france@wanadoo.fr](mailto:ajfb.france@wanadoo.fr)**

Nom/prénom :

Fonction :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Assistera[ont] au dîner de l'AJFB du 30 mars 2017

Prix par personne :

100 € pour les membres (*et nouveaux adhérents si adhésion simultanée*)

130 € pour les non membres

30 € pour les étudiants (*sur présentation d'un justificatif, dans la limite des places disponibles*)

Renseignements et inscriptions auprès de Katherine Lisfranc ([ajfb.france@wanadoo.fr](mailto:ajfb.france@wanadoo.fr))

Règlement de préférence par virement

(Merci de préciser en objet votre nom + dîner AJFB du 30/03/2017) : RIB : 30004 00189 0000045358 78, IBAN : FR76 3000 4001 8900 0006 4535 878, BIC : BNPAFRPPPRG,

ou par chèque libellé à l'attention de l'« AJFB »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : [ajfb.france@wanadoo.fr](mailto:ajfb.france@wanadoo.fr)